



513. DE GRADY (Liège⁷⁵⁵) [*Publication VIII*, p. 183].

D'argent au lion de gueules chargé en cœur d'un croissant d'or.
Lambrequins ① : **de gueules doublés d'argent** ou ② **de gueules doublés d'or.** **Cimier** ③ : **le lion issant** ou ④ **le lion issant contourné.**

Manuscrits : BULg, Ms. 800, p. 10, 28, 36, 40, 54, 68 ; BULg, Ms. 1288-I, p. 160, 168 ; BULg, Ms. 1288-II ③, p. 83, 97 ; BULg, Ms. 1594, p. 281 ; BULg, Ms. 1595, p. 311, 330, 350, 355 ; BULg, Ms. 1596, p. 406 ; BULg, Ms. 1599, p. 326, 327 ; BULg, Ms. 1600, p. 361, 394, 408 ; BULg, Ms. 1620, p. 38, 39, 40, 41, 44 ; BULg, Ms. 1621, p. 10, 13⁷⁵⁶ ; BULg, Ms. 1669, p. 242 ; BULg, Ms. 1983, p. 208, 214, 296, 297, 359, 368, 473, 625, 662 ; BULg, Ms. 3169, p. 6, 19 ; BULg, Ms. 3328, p. 254, 308 (N&B) ; BULg, Ms. 3335, p. 211/1893 ③ ; BULg, Ms. 3341 (N&B), p. 14, 31, 39, 42, 57, 70 ; Val-Dieu, Ms. A6, p. 188/1690 ; Val-Dieu, Ms. A11, p. 236 ①③ ; Val-Dieu, Ms. A12, p. 130 ; Val-Dieu, Ms. A16, f° 81v° ②④ ; Val-Dieu, Ms. A20, pl. 113 (N&B) ; Val-Dieu, Ms. A23, pl. 38, 164 ;

Val-Dieu, Ms. A25, pl. 15 ; Val-Dieu, Ms. A37, p.* 85 ; Val-Dieu, Ms. A39, p.* 9, 150, 193, 206, 210, 223 ; Val-Dieu, Ms. A43, < p. 100-101, 128-129 > ; Val-Dieu, Ms. A43Bis, < p. 16-17, 66-67, 72-73 > ; Val-Dieu, Ms. A45, I, p. 23, 62, 102, 111, 176, 229 ; Val-Dieu, Ms. A46, p. 211/1893 ③.



35. Chanoine Nicolas Henrotte, *Le haut et souverain Consistoire des seigneurs échevins de Liège*, Val-Dieu, Ms. A11, p. 236, de Grady. © BULg.

Bibliographie : Goethals, *Dictionnaire* : II (1849), p. 617 ; Poswick E., *Histoire* (1873), *Famille de Goër de Herve*, pl. III (alliés) ; de Jonghe, Havenith et Dansaert, *Armorial* : III (1930), p. 740 ; de Limbourg, *Armoriaux liégeois* : I (1930), p. 223 ; Poswick G., *Abry* (1956), p. 155/1706 ; Gourdet, *Inventaire* (1960), p. 144/297 ; Hanquet, *Seigneurs de Bassines* (1967), p. 238 ; van der Rest, *Notes* (1969), p. 19 (n. 5) ; Hanquet, *Limbourg* (1970), p. 260 ; Wattiez, *Torre* (1978), p. 83/803-804 ; Douxchamps J., *Armorial belge* (1997), p. 65, s.v. de Grady de Horion ; Beaujean et Demars, *Atlas* : I (2002), p. 41 (& bl. 61) ; Beaujean et Demars, *Atlas* : II (2003), p. 225 (bl. 61) ; Breuls, *Armorial liégeois* (2008), I, p. 347 & III, pl. 105.

Diplômes :

- L'empereur Léopold I^{er}, Vienne le 24 octobre 1694, anoblissement *motu proprio*. Diplôme entériné au Conseil du prince évêque de Liège le 11 juillet 1699.

- L'empereur Joseph I^{er}, Vienne le 28 août 1705, concession *motu proprio* du titre de chevalier banneret du Saint Empire transmissible aux descendants mâles du nom. Diplôme entériné au Conseil du prince évêque de Liège.

- Le roi Guillaume I^{er}, La Haye le 26 avril 1816 (de Grady de la Neuville et de Grady de Bellaire) et Laeken le 13 septembre 1817 (de Grady de Brialmont et de Grady de Groenendael), reconnaissances de noblesse et concessions du titre de chevalier transmissible aux descendants mâles du nom (branches cadettes éteintes) ; La Haye le 18 octobre 1829, reconnaissance de noblesse et concession du titre de chevalier transmissible aux descendants mâles du nom (de Grady de Horion).

Armes : - Pour les chevaliers bénéficiaires des faveurs de 1816 (de Grady de la Neuville et de Grady de Bellaire) et de 1829 (de Grady de Horion) : Couronne : à neuf perles. Heaume : taré de front couronné. Lambrequins : de gueules doublés d'argent. Cimier : le lion issant. Supports : à dextre, un griffon d'argent becqué d'or langué de gueules tenant une bannière aux armes ; à senestre, une chèvre d'argent accornée d'or tenant une bannière d'azur à trois brebis d'argent, qui est d'Auxbrebis.

- Pour les chevaliers bénéficiaires de la faveur de 1817 (de Grady de Brialmont) : Couronne : à trois fleurons. Supports : deux griffons d'argent becqués d'or langués de gueules tenant une bannière aux armes.

- Pour les chevaliers bénéficiaires de la faveur de 1817 (de Grady de Groenendael) : Couronne : à neuf perles. Heaume : taré de front couronné. Lambrequins : de gueules doublés d'argent. Cimier : le lion issant. Supports : deux griffons d'argent langués et onglés de gueules tenant une bannière aux armes.

Bibliographie : ANB (1857), p. 277 ; Poplimont, *Belgique héraldique* : V (1866), p. 120 ; Rietstap, *Armorial général* : I (1884), p. 812, s.v. Grady de Bellaire, Grady de Brialmont, Grady de Gronendael, Grady de la Neuville ; Hans, *Grand-Rechain* : I (1928), p. 40 ; de Limbourg, *Armoriaux liégeois* : I (1930), p. 223 (n. 1) ; de Ryckman, *Armorial de la noblesse belge* (1957), p. 214-215 ; Koller et Meliá, *Armorial général* (1958), p. 90, s.v. de Grady de Horion ; EPN, t. VII (1963), p. 132 ; Rolland's, *Illustrations* : III (1991), pl. LXXX, s.v. Grady de Bellaire, Grady de Brialmont, Grady de Gronendael, Grady de la Neuville ; Duerloo en Janssens, *Wapenboek van de belgische adel* : II (1992), p. 213-214 & IV, pl. 502/2504, 503/2505-2506 ; Janssens et Duerloo, *Armorial de la noblesse belge* : II (1992), p. 218-220 & IV, pl. 502/2504, 503/2505-2506.

Variante 1 : D'argent au lion de gueules couronné d'or chargé d'un croissant du même en cœur. Cimier : le lion issant. Lambrequins : de gueules doublés d'argent.

Manuscrit : Val-Dieu, Ms. A11, p. 203, 217.

Variante 2 : Parti : au 1, d'argent au lion de gueules chargé d'un croissant du même en cœur ; au 2, d'argent à l'aigle bicéphale de sable.

Manuscrit⁷⁵⁷ : BULg, Ms. 3336, p. 54.

⁷⁵⁵ Ce sont les armes portées par les Limbourg de Liège, adoptées dans la suite par les Grady, leurs descendants : cf. van der Rest (1969) et Hanquet (1970).

⁷⁵⁶ Certains dessins de J. van den Berg (*Mss 1594, 1600, 1621*) montrent un lion couronné pour la branche anoblie, ce qui est inexact.

⁷⁵⁷ Armoiries de Gelle Grady, épouse de Lambert d'Eyck, commissaire de la cité de Liège en 1585. Le deuxième parti est un rappel aux armoiries du métier des Tanneurs : chacun d'eux ajoutait cette aigle à ses armes, soit comme pièce principale, soit en franc-canton (Bormans, *Le bon métier* [1863], p. 196-197). On trouve des armoiries similaires aux partis inversés, l'aigle sur champ d'or, relevé au Val Saint-Lambert (Stekke, *Armorial de poche* [1959], p. 110/153).